

Union des Associations Familiales de l'Oise



LE DESIR D'ENFANT

COMMUNICATION POUR LA JOURNEE D'ETUDES

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013 A BEAUVAIS

Rédacteur :

Isabelle Saut-Habchy

Sociologue

INTRODUCTION	4
Interrogations sur la modernité du désir d'enfant	4
1 ^{er} constat : Le désir d'enfant est de plus en plus réalisé	4
2 ^{ème} constat : Le non-désir d'enfant de plus en plus rare.....	5
1. QU'EST-CE QUE LE DESIR D'ENFANT ?	6
Le postulat « naissance désirée = naissance planifiée »	7
Les expressions du désir d'enfant :	8
1 ^{ère} dimension du désir d'enfant : Le nombre d'enfants idéal	8
2 ^{ème} dimension du désir d'enfant: Le calendrier idéal pour avoir des enfants .	8
2. QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE ?	9
Stabilité de la fécondité française : <i>The french paradox</i>	9
Profil de la famille française : 2 ou 3 enfants ?	10
3. QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DU DESIR/NON-DESIR D'ENFANT ?.....	10
LES ARGUMENTS GENERAUX.....	10
LES ARGUMENTS ECONOMIQUES.....	11
Le coût de l'enfant.....	11
LES ARGUMENTS CULTURELS	12
La modernisation de la parenté : la parentalité.....	13
L'évolution du féminisme : le post-féminisme.....	13
LES ARGUMENTS PSYCHO-SOCIOLOGIQUES.....	15
Les origines sociales	15
Le parcours conjugal	16
CONCLUSION	18
INDEX	20
BBLIOGRAPHIE.....	22
ANNEXE.....	23
Indicateurs généraux de la population dans l'Oise.....	23
Intentions de fécondité: une majorité hésitante... mais qui fait naître 45 % des enfants.....	23

INTRODUCTION

Interrogations sur la modernité du désir d'enfant

1. Le désir d'enfant est une thématique que l'on dit « moderne », propre à l'occident contemporain, au motif que « *Les sociétés actuelles (le) porteraient au pinacle (...)* »¹. Les raisons en seraient des conditions historiques uniques, liées à la diffusion et la démocratisation des **moyens de contraception**, dans les années 1970. La « *libéralisation des mœurs* »² ayant posé les bases d'une sexualité qui n'a pas l'enfantement pour finalité, ni pour risque, les conditions auraient été alors parfaitement réunies pour permettre d'avoir (ou pas) un (des) enfant(s) « *selon son désir* » ce qui serait, et resterait, un moment unique dans l'histoire.
2. Mais est-on si sûr de cette modernité du désir d'enfant ? Car on peut penser que le désir de *fonder une famille*, et donc d'avoir des enfants, n'est pas propre à notre époque, ni à nos sociétés.
Certes, les enfants peuvent sembler moins désirés dans des sociétés et à des époques où ils représentent « *des bouches à nourrir* », pour autant ils représentent aussi dans ces contextes une « *main d'œuvre* » désirable pour la famille ; ils peuvent représenter alors, également, les « *bâtons de vieillesse* » pour leurs parents qui vivent dans des sociétés sans Etat-Providence (retraites, système sanitaire, assurances). Dans ces contextes, ils ne sont pas moins désirés, même si c'est pour des raisons sensiblement différentes.
3. Le *désir d'enfant occidental contemporain* est donc certainement unique, pour autant cette modernité mérite d'être examinée de plus près, car il est probablement réducteur de cantonner ce désir d'enfant à la **maîtrise des naissances**, une vision réductrice qui génère des idées reçues. Nous en évoquons deux, contredites par des constats qui montrent bien que le désir d'enfant doit être ré-examiné de près.

1^{er} constat : Le désir d'enfant est de plus en plus réalisé

4. Contrairement à ce que l'on peut croire, en France, le désir d'enfant est un désir que l'on réalise de plus en plus. C'est l'enseignement que l'on tire de l'histoire de la démographie française qui montre que de plus en plus de femmes accèdent à la maternité.

« *Au cours du XXème siècle, la part des femmes sans enfants a diminué. Plus de 20 % des femmes nées en 1900 n'ont pas eu d'enfant, contre 18 % des femmes nées en 1925 et 10 à 11 % pour les générations nées après 1935.* »³

¹ Voir le numéro de la revue *Sciences Humaines*, avr. 2010, « L'ère du post-féminisme », n° 214, p. 35. Un constat que fait notamment E. BADINTER, 2010, *Le Conflit. La femme et la mère*, Flammarion.

² En tant que discours sur la place publique de la sexualité jusque-là confinée dans la place privée.

³ Par ailleurs : « *cette proportion reste stable autour de ce niveau entre les générations 1935 et 1960* »¹. ROBERT-BOBEE, 2006, « Ne pas avoir eu d'enfants : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômées », *France, portrait social*, pp. 181-196. Encadré p. 184.
URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fporsoc06g.pdf

5. L'explication est la suivante : les femmes n'ayant jamais vécu en couple sont en proportion beaucoup plus faible, 7 % pour les femmes ayant actuellement plus de soixante ans (la génération 1935-1953) alors qu'elles étaient 15 % (pour la génération 1900-1909).

« Beaucoup de couples restaient en effet inféconds au début du siècle. L'abstinence dans le mariage n'était pas rare, le divorce étant peu fréquent et mal considéré. D'autre part, certaines professions exigeaient une disponibilité totale des femmes (dans le cadre de la domesticité ou du travail artisanal) et constituaient un frein à la fécondité. L'amélioration des conditions d'hygiène et le développement de traitements médicaux ont sans doute également entraîné une baisse de l'infertilité (infécondité physiologique) »⁴

Une réalité démographique qui va à l'encontre des discours qui mettent en avant les cas de stérilité, les difficultés d'adoption, les contrariétés dans les calendriers des naissances, bref, ce qui fait obstacle au désir d'enfant aujourd'hui, car il semble bien que ces obstacles soient objectivement moindres.

2^{ème} constat : Le non-désir d'enfant de plus en plus rare

6. Le non-désir d'enfant est appelé, en termes démographiques, l'**infécondité volontaire**⁵. C'est une thématique moderne⁶, portée notamment par les courants féministes sur lesquels nous reviendrons⁷, mais pas seulement, car des hommes, des couples, ont ce projet de vie que l'on appelle aussi parfois **le refus d'entrer en parentalité**. Celui-ci est présenté comme le refus de subir le « *cadre normatif de l'entrée en parentalité et de son exercice, qui émerge dans les années 1960* »⁸. A partir des années 2000, on choisit donc de s'opposer à cette norme sociale.

Qu'en est-il exactement ? Combien de couples sont concernés par ce nouveau comportement social ? Une minorité de couples, semble-t-il, malgré la modernité de ce nouveau modèle.

« En France, rares sont les femmes et les hommes qui ne souhaitent pas avoir d'enfant »⁹. Plus précisément : « Toulemon¹⁰ estime que, parmi les couples formés par une femme née entre 1930 et 1950 (...), seuls 3 % à 4 % ne souhaitaient pas avoir d'enfant et moins de 4 % souhaitaient donner naissance à un enfant mais n'y sont pas parvenus »¹¹.

⁴ I. ROBERT-BOBEE, 2006, *ibid.*

⁵ Que l'on distingue de l'infécondité, laquelle qualifie les personnes sans descendance (ni enfant biologique, ni enfant adopté) sans présumer du caractère volontaire ou pas.

⁶ EBEST C., MAZUY M., 2011, « Infécondité volontaire : Nouvelles données, nouvelles approches », séminaire de recherche de l'Idup, Paris, 2 mars.

⁷ Voir *infra* n° 28 et suiv.

⁸ DEBEST Ch., 2012, Le choix d'une vie sans enfant : des individus confrontés aux normes sociales et de genre, Thèse (Dir. Numa MURARD, tut. Magali MAZUY), INED-Paris 7 Diderot. URL : <http://www.theses.fr/s31410>

⁹ Cité par I. ROBERT-BOBEE, 2006, *ibid.* p. 181.

¹⁰ Laurent Toulemon, Démographe à l'INED, spécialiste des questions de fécondité en Europe.

¹¹ Cité par I. ROBERT-BOBEE, 2006, *ibid.*

Ainsi, même si on pose l'hypothèse – contestable – que ce non-désir a progressé pour les générations nées dans les années 1980, on estime qu'il touche toujours une minorité d'individus.

7. On voit donc que le désir d'enfant est un objet sociologique idéologique, porteur d'idées reçues : sa modernité est attractive et on doit la remettre en cause, tout comme on doit analyser les idées reçues qui, spontanément, s'imposent, qu'il s'agisse de l'idée spontanée selon laquelle ce désir, en France, est de plus en plus contrarié ou de l'idée selon laquelle le non-désir d'enfant est un projet qui est relativement répandu. Car c'est exactement l'inverse que l'on constate.

Nous proposons de continuer cette analyse des idées reçues sur le désir d'enfant en trois temps. En nous posant d'abord la question : Qu'est-ce que le désir d'enfant ? **(1.)**. Après quoi, nous nous demandons : Quelle est la situation actuelle ? **(2.)**. Enfin, nous terminons en nous interrogeant sur les facteurs du désir/non-désir d'enfant **(3.)**.

1. QU'EST-CE QUE LE DESIR D'ENFANT ?

8. Le *désir d'enfant* est le fait de désirer un enfant. Et donc, ce n'est pas exactement le fait de désirer être en couple et ce n'est pas non plus le fait de désirer une famille. Car c'est un fait marquant de notre époque : on peut « *avoir un enfant* » (procréation ou adoption) sans vouloir s'inscrire dans des liens familiaux traditionnels.

Quelles sont les enquêtes ?

9. Pour rendre compte qualitativement et quantitativement du désir d'enfant, l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) étudie cette thématique depuis de nombreuses années, en partenariat avec l'INSEE (Institut National Statistique des Etudes Economiques) qui dispose de moyens nationaux majeurs.

Deux enquêtes, que ces organismes publics mettent à disposition (analyses sur Internet), sont instructives :

- **L'enquête *Intentions de fécondité*** conduite par l'Insee à la demande de l'INED de 1998 à 2003
- **L'enquête *ERFI : Etude des relations familiales et intergénérationnelles***.
<https://erfi.web.ined.fr/>
- **L'enquête *GGs : Génération and Gender Surveys*** pour des comparaisons internationales.
http://www.ined.fr/fr/recherches_cours/projets_recherche/projets_phares/bdd/projet/P0315/ (enquête en cours)

Avant d'évoquer différents résultats de ces travaux, il nous semble intéressant de revenir sur un postulat, sur un principe préalable, posé par nombre d'enquêtes et que nous avons évoqué rapidement en introduction : la maîtrise des naissances.

Le postulat « naissance désirée = naissance planifiée »

10. Dans nombre d'analyses en effet, l'usage¹² est de distinguer trois cas de figure :

- 1) Les *naissances planifiées*
- 2) Les *naissances mal planifiées* (cas des enfants nés « *par accident* » dans un couple dans une « *situation affective stable* »¹³)
et enfin :
- 3) Les *naissances non désirées*

Cette catégorisation, c'est-à-dire les différents intitulés de ces trois catégories, qui est couramment admise, peut être examinée d'un œil critique. On se trouve face à trois types de naissances 1. « *planifiées* », 2. « *mal planifiées* » et 3. (à la place de « *non planifiées* ») « *non désirées* ». Ainsi « *non planifié* » et « *non désiré* » semblent synonymes. Un parallèle peut-être un peu rapide.

11. Dire que le désir d'enfant postule de la planification, voire de la mauvaise planification, c'est dire que l'on se trouve face à un désir maîtrisé, planifié, et c'est là une conception du désir quelque peu réduite, s'agissant d'un sentiment bien plus complexe... Car cette idée exclut tout questionnement sur le *désir inconscient*, sur l'idée de *désir incontrôlé* et même, de *désir de grossesse* que distinguent opportunément les psychologues, les professionnels du secteur médical (obstétriciens, sages-femmes, etc.).

Or, c'est précisément sur ces dimensions incontrôlées du désir/non-désir d'enfant que s'interrogent ces professionnels pour comprendre notamment le nombre élevé d'IVG en France¹⁴, indicateur de la complexité du lien entre le fait de maîtriser les naissances et le fait de désirer ou pas, avec une grande ambiguïté, une naissance. Le désir d'enfant est moins un projet planifié que l'expression d'un idéal, lequel s'exprime dans des discours, dans les actes conscients et inconscients, parfois inconsidérés. Ainsi, le désir ne peut pas se réduire à la prévision volontaire, *désirer* n'est pas – seulement – *planifier*.

Ces réflexions critiques étant faites, on peut analyser, toujours avec recul, la façon dont ces enquêtes analysent le désir d'enfant : le nombre idéal d'enfants et le calendrier idéal.

Les expressions du désir d'enfant :**1^{ère} dimension du désir d'enfant : Le nombre d'enfants idéal**

12. Une étude de l'INSEE¹⁵ évalue le nombre moyen d'enfants idéal à 2.6 enfants par famille. Cette étude prend soin de distinguer les déclarations (sur le nombre idéal d'enfants) et les comportements (le nombre réel d'enfants). A partir de cette distinction elle constate que :

¹² Qui s'inspirerait de la « *théorie des comportements planifiés* » de L. AJZEN, 1991. Cité par A. REGNIER-LOILLIER et D. VIGNOLI, « Intentions de fécondité et obstacles à leur réalisation en France et en Italie », 2011, *Population*, pp. 401-432.

¹³ Un usage démographique situe le seuil de stabilité à un suivi affectif de 6 mois.

¹⁴ On recense 209 291 IVG en 2011 (Statistique annuelle d'établissements. Source : DREES). Ce qui correspond à un ratio d'IVG pour 100 naissances vivantes de 26.4. Source : INED.

¹⁵ TOULEMON L., LÉRIDON H., juin 1999, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », *Insee Première*, n° 652. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip652

- Il y a globalement convergence¹⁶ entre l'idéal (le désir) et la réalité.
- Il y a toutefois une différence de sexe : les femmes déclarent un nombre idéal « en général » plus important que les hommes.

« presque la moitié d'entre elles (48 %) considèrent que la famille « idéale » comprend trois enfants ou davantage » (p. 2)

Sur la base de ces études, on estime que le désir d'enfant de nos contemporains est globalement satisfait et sensiblement différent selon le sexe.

2^{ème} dimension du désir d'enfant: le calendrier idéal pour avoir des enfants

13. Autre élément du désir d'enfant, la planification temporelle des naissances. On choisit le moment, c'est-à-dire l'année mais aussi parfois le mois de naissance¹⁷. Dans l'étude évoquée ci-dessus on s'aperçoit :

- D'abord que les jeunes témoignent d'un âge idéal avancé sur l'âge réel:

« L'âge idéal à la naissance du premier enfant pour les jeunes est inférieur à celui observé, il lui est supérieur pour les plus âgés.(...) »¹⁸

- Ensuite que les femmes sont plus restrictives que les hommes quant à l'âge limite¹⁹. L'âge idéal intègre les obligations biologiques et également les stratégies professionnelles.

14. Aussi complexe soit-il, le désir d'enfant est donc dûment étudié par des enquêtes qui doivent analyser un sentiment véritablement ambivalent, dont il est difficile de rendre compte. Catégoriser les enfants désirés/non désirés en fonction des conditions de leurs naissances planifiées/non planifiées paraît particulièrement problématique. En revanche, analyser le désir d'enfant en termes d' « idéal » (qu'il s'agisse du *nombre d'enfants idéal*, ou qu'il s'agisse du *calendrier idéal*) permet d'interroger les personnes d'une façon particulièrement fine.

Pour autant, ces enquêtes sont précieuses qui permettent de donner des informations essentielles sur la situation actuelle en France, notamment au regard d'autres pays.

2. QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE ?

15. La fécondité française est régulièrement mise en avant pour ses records :

¹⁶ On reviendra sur le nombre réel d'enfants plus loin. Voir *infra* n° 17 et suiv.

¹⁷ REGNIER-LOILLIER A., 2010, « La planification des naissances dans l'année : Une réalité peu visible en France », *Population*, 65(1), 191-206.

¹⁸ TOULEMON L., LÉRIDON H., juin 1999, *op. cit.*

¹⁹ *Ibid.*

La France, en tête des pays européens pour la fécondité. En 2008 (...) Le nombre de naissances²⁰ est presque aussi élevé que celui de 2006 qui avait atteint un niveau jamais observé depuis 1981. L'indice conjoncturel de fécondité dépasse en 2008 le seuil de deux enfants par femme. Il progresse par rapport aux années précédentes : (...) La France est, avec l'Irlande, le pays de l'Union Européenne où la fécondité est la plus forte²¹.

On sait un peu moins que c'est lorsqu'elle est alliée à un autre indice, l'indice de l'insertion professionnelle des Françaises, que cette fécondité est véritablement étonnante.

Stabilité de la fécondité française : *The french paradox*

16. Lorsque les démographes évoquent l'indice de fécondité français, ils insistent systématiquement sur la performance des Françaises auxquelles doit être associé un autre indice, celui du taux d'insertion professionnelle :

« (...) Les Françaises plongent les démographes du monde entier dans la perplexité (...) » (...) « Elles sont championnes de la fécondité en Europe, comptent parmi les plus forts taux d'activité, continuent à travailler à plein temps à la naissance du premier enfant, et même, si possible, des suivants »²²

Les démographes ont appelé ce cumul des deux indices (fécondité et vie professionnelle) le *French women paradox*. Tout se passe comme si l'antagonisme vie familiale/vie professionnelle était, pour les Françaises, moindre que dans les autres pays européens.

Quelle est donc la vie familiale française au sein de laquelle le désir d'enfant paraît s'épanouir ?

Profil de la famille française : 2 ou 3 enfants ?

17. L'idée selon laquelle la famille française a, statistiquement, 2 enfants en moyenne est répandue puisque les femmes²³ ont, en effet, en moyenne, 2,1 enfants. Mais, curiosité statistique²⁴, les enfants appartiennent, quant à eux, à des fratries de 2,8 enfants. Cela tient à ce que, si on recalcule cette moyenne en ne prenant que les mères de famille²⁵, la famille-type française est plus proche de la famille nombreuse (2,8) que la famille de 2 enfants usuellement représentée (2,1).

²⁰ « 796 000 enfants sont nés en France métropolitaine et 32 000 dans les départements d'outre-mer. ». Ibid.

²¹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=sd2008

²² M. FOURNIER, avr. 2010, *Sciences Humaines*, L'ère du post-féminisme, n° 214, Encadré : « Le French women paradox », p. 34.

²³ Ce sont les femmes nées en 1960 qui sont prises en considération pour les chiffres suivants.

²⁴ Paradoxe soulevé par le démographe H. LE BRAS, avr. 2013, *La Recherche*, n° 474. Nous remercions M. FOHRENBACH pour avoir attiré notre attention sur cet article.

²⁵ Et en excluant les femmes sans enfant qui font baisser le nombre d'enfants de la famille-moyenne,

18. Or, s'agissant des **familles nombreuses** justement, on admet que « *le nombre de couples avec trois enfants a augmenté ces dernières années* »²⁶. Cela s'explique par la multiplication des familles recomposées et par la progression des naissances tardives (l'âge de la maternité reculé²⁷).
19. Bref, on constate une nouvelle fois que le désir d'enfant en France recèle, derrière des évidences statistiques, des interrogations. La fécondité française, qui est supposée l'exprimer, constitue une curiosité démographique mondiale et la famille française peut être considérée comme une curiosité statistique.
Un récapitulatif des arguments identifiés pour justifier le désir, ou le non-désir, d'enfant, va-t-il éclairer ce désir d'enfant dont on découvre les paradoxes au fur et à mesure qu'on l'approfondit ?

3. QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DU DESIR/NON-DESIR D'ENFANT ?

Nous appuyons nos développements sur une enquête nationale²⁸ qui analyse très finement les motifs avancés par nos contemporains pour justifier leur désir/non-désir d'enfant.

LES ARGUMENTS GENERAUX

20. **Les motifs avancés pour avoir des enfants** sont en premier lieu des réponses d'ordre privé : à 80 % les répondants évoquent le « *bonheur* », l'« *amour* » autour du fait de « *donner la vie* ».
Ces concepts assez généraux sont suivis, en second lieu, par des réponses plus précises autour de *l'idée de transmissions* (patrimoines, valeurs) qui est importante pour 50 % des répondants.
Les considérations financières, quant à elles, ne sont évoquées qu'en troisième lieu (30%)
21. Ces considérations économiques sont, en revanche, importantes pour expliquer le non-désir d'enfant. En effet, **les motifs avancés pour avoir peu ou pas d'enfants** sont les suivants :
- Crainte face à l'avenir (conjuncture économique) (55 %)
 - Contraintes matérielles.
- Mais une remarque s'impose ici : cela n'est « *très important* » que pour 1/3 des personnes.

²⁶ M. FOURNIER, avr. 2010, Sciences Humaines, *L'ère du post-féminisme*, n° 214, p. 35. Pour des informations plus précises sur ce sujet : D. BRETON et F. PRIOUX, 2005, « Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et des quelques facteurs sociodémographiques », Population-F, 60 (4), pp. 489-522.

²⁷ Des naissances et des mariages de plus en plus tardifs.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=sd2008

²⁸ TOULEMON L., LÉRIDON H., juin 1999, *op. cit.*

On est donc tenté de penser que si le désir/non-désir d'enfant est lié au cadre matériel, on peut véritablement émettre l'hypothèse que celui-ci n'est pas absolument déterminant pour une majorité de personnes.

22. Cette hypothèse est confirmée par les déclarations des répondants à qui on demande quelles sont **les raisons préalables au fait d'avoir des enfants**.

- Les caractéristiques psychologiques apparaissent en premier – avant le cadre matériel. Les personnes évoquent en effet le fait d'« être prêts... » à 90 %.

- Le cadre matériel, en tant que raison préalable au fait d'avoir des enfants, est évoqué ensuite et, curieusement, c'est dans ce cadre que l'on met le fait d'« être en couple »²⁹ !

Au final, on retiendra de ces analyses sociologiques sur les motivations du désir et/ou du non-désir d'enfant que le contexte matériel, systématiquement mis en avant est, toutefois, à remettre en cause en tant que motif prépondérant. Ce qui implique d'examiner avec circonspection les motifs économiques généralement avancés pour justifier le désir ou le non-désir d'enfant.

LES ARGUMENTS ECONOMIQUES

Ils sont spontanément évoqués, ce qui oblige à les examiner en détail, mais, au vu des développements ci-dessus, à les examiner de façon critique.

Le coût de l'enfant

23. L'enfant, on le sait, engendre pour le ménage un coût supplémentaire, mais il dégage aussi des revenus supplémentaires (par les prestations familiales et *via* le quotient familial). Qu'en est-il exactement ?

Les politiques familiales françaises sont parmi les plus généreuses, consacrant 3,8 % du PIB en aides fiscales et autres congés parentaux : seuls dans les pays de l'OCDE, le Danemark et l'Islande font mieux³⁰.

24. Pour autant, il est bien sûr admis que le coût d'un (ou plusieurs) enfant(s) est supérieur aux revenus que ce(s) enfant(s) procure(nt). Or, en examinant de plus près les comportements, on se rend compte que cela est dû bien plus aux comportements des parents qu'aux seules données économiques. Plus précisément :

« Le suivi longitudinal de ménages montre ensuite que si le niveau de vie diminue après la naissance d'un enfant, cela est davantage lié à la modification des comportements d'activité, en particulier une réduction, voire un arrêt, de l'activité professionnelle dans le ménage, qu'à la charge financière supplémentaire induite par cette naissance. »³¹

²⁹ Nous revenons sur ce point plus loin. Voir *infra* le parcours conjugal, n° 34 et suiv.

³⁰ M. FOURNIER, avr. 2010, *Sciences Humaines*, *L'ère du post-féminisme*, n° 214, Encadré : « Le French women paradox », p. 34.

³¹ EUDELIN J.F., GARBINTI B., LAMARCHE P., ROUCHER D., TOMASINI M., *L'effet d'une naissance sur le niveau de vie du ménage*, Dossier de l'INSEE
URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revpmen11g.pdf

En d'autres termes, un enfant représente plus « *un manque à gagner* » qu'une charge financière supplémentaire, même si cette charge est indéniable. Ce qui inciterait à penser que les réticences des ménages à avoir des enfants sont moins liées au coût des enfants (habillement, alimentation, loisirs, etc.) qu'aux difficultés qu'ils rencontrent pour la poursuite de leurs activités, notamment économiques...

De là, on peut soutenir que *l'aménagement du cadre de vie* avant d'avoir des enfants (un environnement adapté, des aménagements d'horaires, etc.) a bien plus d'influence, sur les ménages, que la promesse des *modifications du mode de vie* après avoir eu des enfants (des déménagements, des changements de situation personnelle/professionnelle).

25. Au final, le désir d'enfant serait donc bien plus **un désir à soutenir** (en aménageant la situation existante pour éviter qu'un nouvel enfant ne contraigne les personnes à la modifier) qu'**un désir à convertir** (en créant des situations nouvelles, aussi attractives soient-elles). Ainsi, des crèches sur les lieux de travail sembleraient plus opportunes que des aides à l'abandon de sa vie professionnelle ; des aires de jeux dans les quartiers seraient plus attractives que des aides au déménagement ; etc.

Ce qui signifie qu'il faut reconsidérer le désir d'enfant d'une façon sensiblement différente en examinant plus sérieusement l'hypothèse – peu diffusée – selon laquelle :

« Il semble (...) ne pas y avoir de relation simple entre niveau de développement économique et fécondité »³²

On retient que stimuler l'envie d'avoir une famille, d'avoir un enfant, passerait essentiellement par le fait de modifier l'environnement qui accueille la famille (le cadre environnemental, l'environnement socioprofessionnel). Ce qui amène à une réflexion sur la façon dont notre culture considère – et désire – ses enfants.

LES ARGUMENTS CULTURELS

Le désir d'enfant dépend des représentations socioculturelles de la parenté : ce que signifie « être père », « être mère » mais aussi « être femme » en France³³...

La modernisation de la parenté : la parentalité

26. Les normes sociales, ces modèles de la société globale appliqués au désir d'enfant peuvent être appelées **normes parentales**. Ces normes parentales ont particulièrement évolué ces dernières années. Ainsi, on est passé de la **parenté** à la **parentalité**, une nouveauté de vocabulaire qui n'est pas anodine : la parenté renvoie à un schéma « traditionnel » (filiation, alliance) et la parentalité à un schéma « ouvert ».

« La parentalité définit l'exercice de la fonction parentale, alors que la parenté définit (...) la filiation (naturelle ou adoptive), l'alliance. (...) Derrière deux termes

³² A. LUCI et O. THEVENON, sept. 2011, « La fécondité remonte dans les pays de l'OCDE : est-ce dû au progrès économique ? », *Population et société*, N° 481.

³³ Nous n'entrons pas dans le détail des origines culturelles. Sur ce point voir : L. TOULEMON, 2004, « La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche », *Population et Société*, n° 400.

différents (parenté et parentalité) on induit deux façons différentes d'élever des enfants – une façon traditionnelle/biologique (la parenté) et une façon moderne/sociologique (la parentalité) »³⁴.

Le désir d'enfant s'inscrit dans ce changement. C'est un désir d'enfant élargi à l'enfant adopté, au beau-enfant (beau-fils, belle-fille), et même au petit-enfant (les grands-parents expriment, outre leurs désirs de voir leurs petits-enfants, leurs droits sur leurs petits-enfants).

27. De là, il semble qu'un désir d'enfant « biologique » cède le pas à un désir d'enfant « éducatif ». Un mécanisme qu'on retrouve tout particulièrement dans le cas des familles recomposées :

« les beaux-enfants (confèrent) au conjoint sans enfant un certain statut de parent. La nécessité ou l'envie d'avoir soi-même un enfant peut être alors moins forte »³⁵

Le désir d'enfant semble être désormais satisfait de différentes façons. Il en va de même pour le désir d'enfant spécifiquement féminin, au vu des changements initiés par le féminisme.

L'évolution du féminisme : le post-féminisme

28. La question de savoir si le désir d'enfant est influencé par le féminisme doit être posée. On considère généralement que c'est le cas, au regard du féminisme dit « *traditionnel* » des années 1970.

Aujourd'hui, les Françaises doivent compter avec une part considérable du **féminisme français** qui s'inscrit dans le sens de cette génération des années 1970. Il s'agit des théoriciennes de la mouvance dite du genre³⁶ ou post-genre (courants *post-gender*) qui prônent une déconstruction totale de la différence de sexe et de genre. Un combat contre « *l'ennemi principal* »³⁷ pour celles (et ceux) qui redoutent le *backlash* (retour en arrière) vers le patriarcat.

Toutefois, les excès des années 1970 se sont atténués, dans la mesure où le mythe du matriarcat primitif³⁸ étant désormais oublié, on n'aspire pas à un matriarcat moderne, mais à une stricte égalité des conditions de vie hommes-femmes s'agissant de la prise en charge des enfants, des charges domestiques... ce qui est objectivement loin d'être le cas³⁹.

³⁴ ISH, mars 2013, Contribution au débat sur le *Mariage pour tous*, Journée du 16 mars 2013 à LAON, UDAF-02.

³⁵ I. ROBERT-BOBEE, 2006, *op. Cit.*

URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fporsoc06g.pdf

³⁶ A partir des années 1980, le genre est la construction sociale de la différence des sexes.

³⁷ Selon « (...) *un livre culte de la haute période du féminisme* » de C. DELPHY, 2001, *L'Ennemi principal*, t. II, *Penser le genre*, Syllepse, cité par M. FOURNIER, avr. 2010, *Sciences Humaines*, *L'ère du post-féminisme*, p. 36.

³⁸ Thèse du début du XIX^{ème} s. de l'anthropologue J.J.BACHOFEN reprise, entre autres, par F. ENGELS.

Réactualisée dans les années 1970 par les anthropologues féministes. Voir A. WEINBERG, mars 2006, *Sciences Humaines* n° 169, « Au temps de la déesse ». N. JOURNET, nov.-déc. 2005, *Sciences Humaines*, Numéro spécial n° 4, « Le fantasme du matriarcat ».

³⁹ Voir les travaux de F. de SINGLY sur cette question. Et les résultats de l'enquête *Emploi du temps* de l'INSEE.

Un dernier mot s'agissant du féminisme français : une thèse soutient qu'il y a un modèle culturel propre à l'Hexagone qui construit cette identité féminine française indépendamment de la maternité⁴⁰ (laquelle passe par la dévalorisation de la maternité et du maternage, survalorisation de la vie sociale). C'est ce modèle qui expliquerait la persistance de la vie professionnelle pour des Françaises⁴¹ qui, depuis de nombreuses générations, intègrent comme norme sociale la nécessité d'avoir une vie sociale.

Le désir d'enfant, en France, doit donc compter avec cette norme féministe historiquement forte. Mais quelle est son évolution ?

29. On parle désormais de **post-féminisme** pour désigner ce qui vient après le féminisme des années 1970 et qui le remet en cause de deux façons et en deux temps.

Dans les **années 1980**, la critique est d'abord faite de la norme égalitaire des années 1970, qui serait construite sur un modèle « masculin ». Ainsi, des femmes revendiquent aujourd'hui la remise en avant d'une féminité marquée (sexualisation de l'image, des comportements de « *Lolita* » de « *chasseuses* », de « *cougar* » qui se revendiquent progressistes au nom de la liberté sexuelle)⁴². Le désir d'enfant doit désormais compter avec cette féminité contemporaine « appuyée » et qui est parfois décriée comme étant caricaturée. L'enfant est un élément de cette image de la femme, mais il n'est certes pas central.

Dans les **années 1990-2000**, la critique apparaît de ce modèle féminin sexualisé voire hyper-sexualisé construit dans les années 1980, lequel serait un modèle néo-libéral globalisé qui se réduirait à une nouvelle norme de consommation. Celles qui contestent cette image de la femme revendiquent la mise en avant des comportements traditionnels respectueux de l'environnement, de normes « bio » et, de façon plus appuyée, de la fonction maternelle. Le désir d'enfant est ici plus particulièrement marqué.

Une remarque doit être faite ici, s'agissant de ce discours post-féministe que l'on peut qualifier de naturaliste. Celui-ci semble bien être « *un tabou* » en France⁴³, où l'on trouve très peu de réflexions sur les comportements biologiquement différenciés⁴⁴, sur l'instinct maternel⁴⁵, sur le rôle des hormones... Ce sont là des dimensions du désir d'enfant peu théorisées et vulgarisées dans l'Hexagone.

⁴⁰ E. BADINTER, 1980, *L'Amour en plus. Histoire de l'amour maternel (XVIIème – XXème s.)*, Flammarion. Du même auteur : 2010, *Le Conflit, la femme et la mère*, Flammarion.

⁴¹ *The French women papadox* évoqué plus haut. Voir *supra* n° 16 et suiv.

⁴² Développement des séries télévisées (*Desperate Housewives*, *Ally MacBeal*, *Sex in the City*), de la *presse people* féminine

⁴³ « *La psychologie évolutionniste (...) (qui) attribue à l'évolution un rôle déterminant dans les différences hommes/femmes. Cette discipline est (...) considérée comme tabou dans l'Hexagone (...)* », M. FOURNIER, avr. 2010, *Sciences Humaines, L'ère du post-féminisme*, n° 214, p. 36.

⁴⁴ Voir les travaux de l'anthropologue et biologiste S. BLAFFER HRDY, 2002, *Les instincts maternels*, Payot.

⁴⁵ Sauf pour le remettre en cause. Voir E. BADINTER, *L'Amour en plus*

30. Ces positionnements théoriques du féminisme français étant évoqués, quel est leur impact sur le plan pratique ?

Il est clair que ce post-féminisme ne semble pas faire obstacle à la fécondité des Françaises et consolide leurs activités socioprofessionnelles. Très logiquement, cela se matérialise par la multiplication des tâches domestiques et éducatives. Des sociologues se sont donc interrogés sur ce cumul des activités, les « *deux journées* » (la journée professionnelle et la journée familiale) qui sont souvent évoquées par les Françaises.

Cette situation peut s'expliquer par deux raisons⁴⁶ : les femmes d'aujourd'hui y trouveraient des « *gratifications* » spécifiques (non retrouvées dans la vie professionnelle) et elles retrouveraient également un certain « *pouvoir* » dans le ménage. Le désir d'enfant s'inscrit-il dans cette stratégie de « *gratifications* » et de « *pouvoir* » ? Une analyse à débattre pour approfondir la réflexion féministe. Cette réflexion pouvant également s'alimenter des analyses psychologiques et sociologiques du désir d'enfant, que nous abordons maintenant.

LES ARGUMENTS PSYCHO-SOCIOLOGIQUES

31. Les origines familiales, le milieu social ont une influence sur le désir d'enfant. De façon empirique, on observe une évolution des représentations socioculturelles : la famille nombreuse (dont on a dit plus haut qu'elle était en augmentation⁴⁷), voire la famille très nombreuse, ne signifie plus systématiquement l'appartenance à un milieu social très défavorisé, car des familles « *traditionalistes* » revendiquent ce modèle et on peut observer que le « *quatrième enfant* » relève parfois d'un marquage « *bourgeois* », du modèle d'un ménage aisé.

Les origines sociales

32. Un point très précis sur les origines sociales montre un lien entre les situations familiales et la fécondité selon le milieu social⁴⁸. « *Où est l'amour ? Dans le pré ? A l'usine ? Derrière le comptoir ?* » se demande-t-on à l'INSEE⁴⁹. S'agissant des enfants, et parmi les personnes actives, il est d'abord chez les professions intermédiaires, viennent ensuite les employées et les cadres qui sont quasi *ex-aequo* puis, en dernier, viennent les ouvrières⁵⁰.

⁴⁶ F. DE SINGLY, 2007, *L'injustice ménagère. Pourquoi les femmes en font-elles toujours autant ? Les raisons de l'inégalité du travail domestique*, Armand Colin.

⁴⁷ Voir *supra* « Profil de la famille française : 2 ou 3 enfants ? », n° 18.

⁴⁸ Pour une analyse extrêmement détaillée : M. MAZUY, 2002, Documents de travail, INED, n° 114. URL : http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1055/publi_pdf1_114.pdf. Une autre étude, plus ancienne mais ciblée sur cette thématique : G. DESPLANQUES, 1985, « Fécondité et milieu social », *Economie et statistique*, n° 175. Voir également : « Les structures familiales : fécondité et milieu social » http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/dossiers/famille/familles_fecondite_milieu_social.pdf

⁴⁹ A l'occasion d'un colloque. Voir le document de travail de X. NIEL qui propose des graphiques très clairs. <http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/colloques/inegalites/pdf/inegalites-niel.pdf>

⁵⁰ Mais si l'on intègre les inactives, c'est-à-dire les « *femmes au foyer* » celles-ci arrivent largement en tête.

L'inégalité homme-femme doit être ici soulevée. L'influence des catégories sociales est, assez curieusement, inversée selon le sexe du répondant : les femmes « aisées » ont moins d'enfants, au contraire des hommes « aisés » en ont plus, même si cette inversion entre le niveau d'études élevé des femmes et le fait de ne pas avoir de descendance perd de sa force.

Pour autant, le constat est, à ce jour, le suivant :

« Les femmes cadres et professions intermédiaires sont (...) plus souvent sans descendance, alors que ce sont au contraire les hommes cadres et professions intermédiaires qui sont le plus souvent parents »⁵¹.

33. Mais pour toutes ces analyses, on parle bien de *naissances réalisées*, qui ne sont pas exactement les *naissances désirées*. Aussi, pour en revenir au désir d'enfant proprement dit, on remarque que la différence entre les différents milieux sociaux tient essentiellement au fait que les classes aisées semblent avoir une plus grande « **valeur prédictive** » :

« Les intentions de fécondité déclarées n'ont pas la même valeur prédictive dans toutes les classes sociales. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, ce sont les personnes les plus diplômées qui ont le plus souvent réalisé les intentions déclarées en 1998, quelles qu'elles soient (ou qui ont le mieux anticipé leur propre comportement) »⁵²

Les origines sociales ne permettent pas de définir un « type » de désir d'enfant propre à la catégorie sociale à laquelle on appartient. En revanche, il semble bien que l'on puisse établir un lien entre le parcours conjugal et le fait d'avoir ou pas des enfants.

Le parcours conjugal

34. On désigne par **parcours conjugal** ce qu'on appelle communément « *la vie de couple* », considérant qu'il y a un couple lorsqu'il y a vie commune sous le même toit (conjoints, co-résidents) pendant au moins 6 mois.

Pour les répondants, nous avons vu qu'il est essentiel d'avoir une relation stable⁵³, indépendamment de tout cadre institutionnel (mariage, PACS, déclaration de concubinage). On relève d'ailleurs que ce cadre institutionnel semble avoir peu d'influence sur le désir d'enfant :

« (...) les évolutions de la nuptialité depuis trente ans sont relativement neutres pour la taille moyenne des familles : ni le retard des unions, ni la baisse du nombre

⁵¹ I. ROBERT-BOBEE, 2006, « Ne pas avoir eu d'enfants : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômées », *France, portrait social*, pp. 181.

URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fporsoc06g.pdf

⁵² L. TOULEMON, M. RITA TESTA, sept. 2005, « fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe », *Population et Sociétés*, N° 415,

⁵³ Voir *supra* n° 22.

*de mariages ne paraissent avoir d'impact sur l'évolution du nombre d'enfants des couples. »*⁵⁴

35. Le parcours conjugal serait donc le facteur particulièrement influent sur le désir d'enfant⁵⁵. La très forte corrélation entre l'âge de la première union et le fait d'avoir des enfants a pu être dégagée par certaines analyses⁵⁶ :

« l'âge à la première union est prépondérant, surtout pour les femmes » car on observe qu'il y a « *plus de femmes sans enfant parmi celles ayant connu une rupture d'union* »⁵⁷

Ainsi, une des rares données qui semble s'imposer avec certitude, en matière de désir d'enfant, est affective : les rencontres, les ruptures, etc., ce sont essentiellement elles qui dicteraient les désirs, l'idéal de vie familiale.

⁵⁴ TOULEMON L., LÉRIDON H., juin 1999, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », Insee Première, n° 652. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip652

⁵⁵ I. ROBERT-BOBEE, 2006, « Ne pas avoir eu d'enfants : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômées », France, portrait social, pp. 181-196
URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fporsoc06g.pdf

⁵⁶ I. ROBERT-BOBEE, 2006, *op. Cit.*
URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fporsoc06g.pdf

⁵⁷ *Ibid*, p. 190, p. 191.

URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fporsoc06g.pdf

CONCLUSION

Le désir d'enfant est une thématique attractive mais il faut se défier de cette attractivité : elle stimule les idées reçues.

C'est ce qu'on retient de nos analyses ici résumées.

Nous avons commencé par évoquer, comme idée reçue, la moindre réalisation du désir d'enfant à l'époque contemporaine ou la prépondérance du non-désir d'enfant, qui sont l'une et l'autre des *a priori* démentis par les enquêtes.

Les fausses évidences s'imposent également lorsqu'il s'agit de répondre à la question de savoir ce qu'est, véritablement, le désir d'enfant. Le parallèle systématique entre une naissance planifiée et une naissance désirée mérite d'être remis en cause. Car le désir est avant tout un idéal, et on doit plutôt examiner les déclarations spontanées des répondants sur leur nombre d'enfants idéal, et leur calendrier idéal pour avoir des enfants.

A côté de fausses évidences sur le désir d'enfant, on trouve des paradoxes : en effet, on s'aperçoit que la fécondité française reste assez mystérieuse, et on se rend compte que les statistiques spontanément avancées de la famille moyenne sont elles-mêmes à nuancer. Le désir d'enfant n'a pas fini de nous étonner.

Les motivations du désir et du non-désir d'enfant nous plongent également dans la perplexité. Nos contemporains, parfaitement matérialistes pour justifier leur non-désir d'enfant, écartent le cadre matériel pour évoquer leur désir d'enfant et se font alors les chantres des grands idéaux – « *le bonheur* », l' « *amour* ».

Et si l'on examine, de façon très concrète, le coût des enfants, si souvent invoqué pour justifier le désir/non-désir d'enfant, on se rend compte que c'est moins ce coût proprement dit qui compte, que le cadre de vie du ménage (le cadre environnemental, le cadre socioprofessionnel).

Tout cela oblige à une analyse approfondie et générale du désir d'enfant et nous amène à reconsidérer la parenté, la parentalité, à nous référer aux apports du féminisme puis du post-féminisme en France... Certes, l'impact de ces courants sociaux sur le désir d'enfant en France est difficilement quantifiable mais d'autres traits culturels sont analysés qui mettent en évidence leur influence : les origines socio-culturelles, le parcours conjugal se dégagent et semblent avoir un impact.

Il faut toutefois rester très prudent sur les influences. Car le désir d'enfant dont on dénonce les fausses évidences, dont on doit rappeler qu'il est envisagé par les répondants eux-mêmes

avec beaucoup de circonspection⁵⁸, nous interdit, de même, d'énoncer de façon péremptoire des explications décisives.

La seule certitude est que le désir d'enfant doit rester une thématique attractive : c'est une thématique véritablement vivante, sensible, et donc un véritable et incomparable indicateur de la vivacité et de la sensibilité de notre société.

⁵⁸ « (...) six personnes sur dix n'ont pas d'intention ferme quant aux enfants qu'elles pourraient avoir dans les cinq ans à venir », L. TOULEMON, M. RITA TESTA, 2005, « Fécondité envisagée, fécondité réalisée », Population & Sociétés, N° 415, p. 1. Voir l'extrait en Annexe.

INDEX

- backlash, 12
- calendrier idéal, 7
- conjugal (parcours), 15
- contraception (moyens de), 3
- coût (de l'enfant), 10
- désir de grossesse, 6
- désir inconscient, 6
- désir incontrôlé, 6
- économiques (facteurs), 9
- enquêtes, 5
- famille française, 8
- familles nombreuses, 9
- fécondité française, 8
- féminisme, 12
- féminisme français, 12
- genre, 12
- infécondité volontaire, 4
- IVG, 6
- maîtrise des naissances, 3
- matriarcat, 12
- nombre d'enfants idéal, 6
- non-désir, 4
- origines sociales, 14
- parcours conjugal, 15
- parentalité, 4, 11
- parenté, 11
- patriarcat, 12
- post-féminisme, 13
- post-féminisme (années 1980), 13
- post-féminisme (années 1990-2000), 13
- post-gender, 12
- prédiction (valeur prédictive), 15
- prestations familiales, 10
- psychologiques (facteurs), 10
- quotient familial, 10

BBLIOGRAPHIE

CHARTON L., 2009, « Du désir d'enfant à la première et deuxième naissance », Chapitre 14, in REGNIER-LOILIER A. (dir.), 2009, Portraits de familles. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles, Collection « Grandes Enquêtes » : 365-395

CHAUFFAUT D., DOMINGO P., 2011, « Évolutions familiales et stabilité des opinions concernant les enfants », Politiques sociales et familiales, 103, p. 47-63

EBEST C., MAZUY M., 2011, « Infécondité volontaire : nouvelles données, nouvelles approches », séminaire de recherche de l'Idup, Paris, 2 mars

LEVOYER A.-C. (1999), « Les processus menant au désir d'enfant en France », Documents de travail, Ined, n° 7

REGNIER-LOILIER A., SOLEZ A., 2010, Fécondité et politiques publiques. La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contrainte, INED

REGNIER-LOILIER A., 2010, « La planification des naissances dans l'année : une réalité peu visible en France », Population, 65(1), 191-206.

REGNIER-LOILIER A., VIGNOLI D., 2009, « Enfant unique ou famille nombreuse : qui s'écarte de la norme des deux enfants ? Comparaison des souhaits de fécondité en France et en Italie », Revue des sciences sociales n°41, 16-29.

TOULEMON L., LÉRIDON H. (1999), « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », Insee Première, n° 652, juin

TOULEMON L., RITA TESTA M., 2005, « Fécondité envisagée, fécondité réalisée », Population & Sociétés, N° 415.

ANNEXE

INDICATEURS GENERAUX DE LA POPULATION DANS L'OISE

TABLEAU P3D - INDICATEURS GÉNÉRAUX DE POPULATION PAR DÉPARTEMENT ET RÉGION					
Année 2009, données provisoires arrêtées à fin décembre 2011					
Départements et régions	Indicateur conjoncturel de fécondité	Proportion de naissances hors mariage	Âge moyen des mères à la maternité	Espérance de vie à la naissance	
				Hommes	Femmes
France métropolitaine (b)	1,99	52,9	29,9	77,8	84,5
Aisne	2,18	62,6	28,4	75,1	82,5
Oise	2,14	54,6	29,1	76,7	83,2
Somme	1,88	60,9	29,1	75,2	82,5
Picardie	2,07	58,5	29,0	75,8	82,8

Source: INED

URL: http://www.ined.fr/fr/france/naissances_fecondite/evolution_fecondite/

INTENTIONS DE FECONDITE: UNE MAJORITE HESITANTE... MAIS QUI FAIT NAITRE 45 % DES ENFANTS

« (...) Pour le gros tiers de personnes indécises, le lien entre intentions de fécondité et réalisations ne peut pas se mesurer, puisqu'il n'y avait pas d'intentions claires au départ. Le lien apparaît surtout aux extrêmes : plus on était décidé à avoir – ou à ne pas avoir – d'enfants, plus on a réalisé ses intentions

(...) 41 % des souhaits fermes d'enfant ne se concrétisent pas dans les cinq ans. En fait, la capacité à accomplir au mieux les intentions de fécondité se concentre chez ceux qui étaient décidés initialement à ne pas (ou à ne plus) avoir d'enfants, mais ce refus ne concerne qu'une personne sur six. Il faut se rendre à l'évidence : dans la plupart des cas, les intentions de fécondité ne permettent guère de prévoir les comportements. La réponse de loin la plus fréquente est l'attentisme, celle qui laisse l'avenir le plus ouvert : on aura peut-être un enfant, mais pas dans l'immédiat. Pour autant, l'attentisme ne stérilise pas les couples. Les 58 % d'hésitants ont finalement donné naissance à 45 % des enfants nés de 1998 à 2003 ».

Extrait de : L. TOULEMON, M. RITA TESTA, 2005, « Fécondité envisagée, fécondité réalisée », Population & Sociétés, N° 415.